



Le Ronssoyen



Bulletin de Octobre 2011

Projet Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Monsieur le Maire s'est rendu le 17 Octobre au Conseil Régional de Picardie à Amiens pour une réunion en présence de tous les partenaires intervenant dans le dossier Boucherie-Charcuterie-Traiteur.

Le sujet principal en était le montage financier.

Il en ressort que la Commune de Le Ronssoy va établir une demande de subvention auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le Conseil Général n'étant pas représenté ce jour-là, une nouvelle réunion est programmée le 14 Novembre 2011 à la Chambre des Métiers d'Amiens.



Café du Ronssoy

Suite à la réunion de chantier qui s'est tenue début Août au Café du Ronssoy, des travaux supplémentaires ont été nécessaires.

D'autre part, lors du Conseil Municipal du 22 Juin 2011, Monsieur le Maire avait annoncé que les tractations avec une candidate pour le Café, en la personne de Madame HERREBOUDT, étaient en bonne voie.

L'Assemblée avait donné son accord et proposait deux baux à cette personne : un bail commercial et un bail d'habitation.

Depuis, la Commune a été victime de déconvenues, puisque Madame HERREBOUDT a tardivement annoncé ne pouvoir assurer ses engagements auprès de la Commune de Le Ronssoy, étant tenue par une clause de non-concurrence avec son ancienne bailleuse, et malgré l'état d'insalubrité dénoncé par Madame HERREBOUDT dans le local qu'elle occupe actuellement à Hargicourt.

Dans le même temps, le Service des Douanes faisait parvenir un courrier, dans lequel il informait de la fermeture définitive du tabac à compter du 1^{er} Octobre 2011. Monsieur le Maire a réagi immédiatement et après maintes démarches très délicates et difficiles, a obtenu que le dossier soit rouvert et envoyé à Paris.

Le Conseil Municipal est en attente des suites qui y seront données.

Monsieur le Maire et ses Adjoints ont par ailleurs reçu d'autres candidats pour le Café. Les dossiers suivent leur cours.

Restaurants du Coeur



Les inscriptions pour les Restos du Cœur seront reçues en Mairie de Roisel les **Mardi 8, 15 et 22 Novembre 2011 de 14h00 à 16h00.**

Les demandeurs devront impérativement fournir les documents originaux suivants : le livret de famille, la carte d'identité en cours de validité, l'attestation de sécurité sociale, l'attestation CMU, une quittance de loyer, la feuille d'imposition sur les revenus, les bulletins de salaire, les justificatifs de retraites et pensions, y compris complémentaires, les avis de paiements des ASSEDIC, l'attestation de la CAF ou de la MSA, des certificats de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans, le justificatif de pension alimentaire (décision du tribunal) et pour le R.M.I., l'attestation CAF ou MSA.



Campagne d'information de TRAPIL ODC

La Société TRAPIL, qui exploite par ordre et sur le compte de l'Etat les Oléoducs de Défense Commune sur le sol français, lance une campagne d'information.

Elle souhaite rappeler les obligations de la servitude d'utilité publique établie à l'occasion de la construction de ces *pipelines* dans laquelle le propriétaire s'engage :

- à ne procéder à aucune implantation d'arbres sur la bande de terrain de 10 mètres de largeur et à s'abstenir, sur la bande de 5 mètres où sont localisées les canalisations, de toute construction en dur et tous travaux de labour ou autres façons culturales descendant à plus de 0 m 60 de profondeur ;
- à s'abstenir de tout acte de nature à nuire au bon fonctionnement, à l'entretien et à la conservation des ouvrages ;
- à permettre, de jour comme de nuit, aux agents de l'Etat ou de la société TRAPIL, d'accéder aux dites parcelles pour la surveillance et éventuellement la réparation des canalisations, des agents chargés du contrôle bénéficiant du même droit d'accès ;
- à permettre l'établissement, en limite des parcelles cadastrales, des piquets ou bornes délimitant la servitude et indiquant l'emplacement de la canalisation ;
- en cas de vente ou d'échange de l'une ou plusieurs des parcelles considérées, à dénoncer à l'acquéreur ou au coéchangiste la servitude dont elles sont grevées par la convention, en obligeant expressément ledit acquéreur ou coéchangiste à la respecter en lieu et place ;
- à dénoncer la servitude spécifiée ci-dessus à l'exploitant actuel en l'obligeant à la respecter, ainsi que dans l'avenir à tout nouvel exploitant des parcelles concernées.

De même, si vous souhaitez procéder à des travaux de construction, de terrassement ou de plantation (fouilles, fondations, clôtures, arbres, labours en profondeur, sondages, drainage, etc.) dans la zone de 100 mètres de part et d'autre du *pipeline*, vous devez informer la société TRAPIL. Pour cela, vous trouverez des formulaires de Demande de Renseignements ou de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux en Mairie.



Opération Brioches



L'opération brioches au profit des « *Papillons Blancs / ADAPEI 80* » a dégagé un bénéfice de **492,54 euros** au profit des « *Papillons Blancs ADAPEI 80* » (après règlement de la facture des brioches). Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les généreux donateurs.



Commémorations du 11 Novembre

Cette année les enfants des écoles participeront à ces Commémorations en chantant deux couplets de La Marseillaise. Le chant sera distribué aux personnes qui souhaiteraient s'y joindre.

Téléthon 2011 et Manifestations 2012

Une réunion avec les Présidents d'Associations aura lieu en Mairie le 2 Novembre 2011 en vue de préparer les manifestations 2012 (antérieurement à la réunion du calendrier des Fêtes de Roisel le 8 Novembre) et le Téléthon 2011 dont le mot d'ordre est "*Retrousser ses manches !*"

Dates de collecte des encombrants

Le ramassage des encombrants aura lieu le **Vendredi 4 Novembre 2011** et le **Vendredi 2 Décembre 2011**. Désormais, cette collecte est assurée à domicile ; plus besoin de sortir vos encombrants sur le trottoir ! Il faut prendre rendez-vous au **09 72 25 71 64** au plus tard le Vendredi précédent la semaine de collecte dans la Commune.

